



La Conformité Bancaire: Cadre Général-Défi-Enjeux

Présenté par: Abdoulaye Amara TOURE

Introduction

Un secteur bancaire et financier fragilisés au cours de ces dernières années par les différentes crises et scandales qui ont perturbé la stabilité de nos Institutions. Ces évènements, souvent la conséquences de dysfonctionnements importants, ont conduit les régulateurs(Commission bancaire et la BCEAO) à renforcer les exigences règlementaires dans le but d'une plus :

- plus grande transparence
- réduction des risques systémiques
- une meilleure protection de la clientèle
- Une stabilité financière soutenue

Introduction

L' environnement législatif et réglementaire dans lequel évolue actuellement le secteur bancaire se renforce au gré de son développement.

- La mise en conformité requiert aujourd'hui plus que jamais une vigilance permanente de plus en plus accrue de ses acteurs.
- Le concept de conformité n'est pas nouveau dans la banque, c'est une notion liée aux notions d'éthique, de morale et de conscience professionnelle présentes dans la réglementation dès les années 1990.
- Ce qui est nouveau, est plutôt le formalisme mis en place par les autorités de régulation et, son évolution réside dans la manière dont la conformité s'exerce à présent dans la banque.

Sommaire

I. Le Cadre Générale de la Conformité

II. Les Défis

III. Les enjeux

IV. Sanctions

IV. Conclusion

I. Cadre Général de la Conformité

1. Définition
2. Cadre réglementaire évolutif
3. Le métier de conformité
4. Les processus
5. Les outils
6. Les étapes
7. La détection et la prévention
8. La communication

I.1 - Définition de la conformité

- La conformité est une notion ancienne,
- Définition: ensemble des actions visant à l'intégration dans la structure bancaire (organisation, processus, procédures) des exigences issues des normes en vigueur régissant l'activité bancaire et financière (directives, règlements et lois) mais aussi des exigences des autorités de contrôle qui émettent des recommandations ou instructions dont les manquements sont sanctionnés.
- La nouveauté: c'est l'exigence de documenter la politique de gestion du risque de non-conformité (RNC) mise en œuvre par la banque (procédures, outils, contrôles). La définition de la conformité a évolué en fonction des obligations nouvelles imposées aux banques.
- L'objet: est de **s'assurer du respect des règles qui s'imposent aux établissements financiers quels qu'ils soient**. Elle veille à ce que toutes les exigences soient intégrées dans les politiques, procédures internes, code de déontologie
- La conformité doit s'assurer de la bonne application des règles par l'ensemble du personnel de la banque

I.2- Le cadre réglementaire de la conformité

- Le contexte réglementaire et les enjeux
- L'élaboration d'un corpus de normes de conformité
 - Exemple : les règles de déontologie
- La rédaction des normes et procédures de conformité
 - Exemple : procédure de conformité sur les conflits d'intérêts
- Procédures de conformité et procédures opérationnelles

I.2-1 Le Contexte du cadre réglementaire

- Le cadre réglementaire:
 - Le risque de non-conformité inclut le non respect des normes
- Les enjeux
 - Une exigence impérative d'appliquer la réglementation « *dans des conditions optimales de sécurité, de fiabilité et d'exhaustivité* »
 - Une contrainte forte des autorités de tutelle
 - une surveillance constante des organismes de contrôle
 - un arsenal de sanctions

I.2-2. Elaboration d'un corpus de normes de conformité

□ Préambule

- La notion de normes de conformité
 - Norme ou règle interne pour appliquer les textes réglementaires
 - L'ensemble des normes de conformité = le corpus
 - Déclinables en procédures, modes opératoires et outils
 - Intégration au dispositif de contrôle

□ Principe d'élaboration d'un corpus de normes de conformité

- Les principes gouvernant l'élaboration d'un corpus de normes de conformité
 - Se baser sur les risques identifiés par la cartographie
 - Maintenir le dispositif
 - Mesures préventives pour la bonne application des normes

I.2-2. Elaboration d'un corpus de normes de conformité Suite

- ❑ Les principes gouvernant l'élaboration des normes de conformité
 - Se baser sur les risques de non-conformité identifiés par la cartographie des risques
 - **Approche analytique** : obligations découlant des textes, par produit ou *process*
 - **Approche par activités** : déterminer par domaine les actions prioritaires à conduire
- ❑ Maintenir le dispositif de maîtrise des risques de non-conformité
 - Mettre à jour le **corpus**, actualiser la **cartographie**
 - Exercer la **veille juridique et réglementaire**
 - Adapter et **préciser le corpus** suite aux dysfonctionnements observés via les contrôles

I.2-2. Elaboration d'un corpus de normes de conformité Suite

- Mesures préventives pour la bonne application du corpus de normes
 - **Un état d'esprit réceptif :**
culture et éthique au sein de l'entreprise
 - **Corpus et méthodes :**
diffusion d'une approche de rigueur et de contrôle
 - **Corpus et formation :**
une base aux actions de sensibilisation et de formation

I.2-2. Elaboration d'un corpus de normes de conformité Suite

- Exemple des règles de déontologie

La mise en place d'un corpus de normes de conformité : les règles en matière de déontologie

- Une approche structurée
 - Risques de non-conformité et déontologie :
 - Prévenir le risque de réputation et d'image, de fraude, de sanction
 - Règlement intérieur et code de déontologie

I.2-2. Elaboration d'un corpus de normes de conformité Suite

- Un corpus détaillé
 - La déontologie des collaborateurs :
 - dans leurs relations avec la clientèle
 - dans l'exercice de leurs fonctions
 - La déontologie des personnes morales :
 - la bonne gouvernance
 - les valeurs propres à l'entreprise, la culture d'entreprise
- Un effort permanent de prévention
 - Les actions de sensibilisation et de formation
 - Le rôle des contrôles

1.2-3. Rédaction de normes et procédure de conformité

- Les principes de rédaction
- La teneur des procédures
- La révision périodique des procédures
- Les principes de rédaction
 - La rigueur
 - Le discernement
 - La clarté
- La teneur des procédures
 - La référence aux textes réglementaires
 - Une présentation simple
 - Des modalités d'application
- La révision périodique des procédures

I.2-4. procédure de conformité sur les conflits d'intérêts

- Exemple : procédure de conformité sur les conflits d'intérêts
 - Les textes réglementaires et les premières analyses
 - La notion de conflits d'intérêts
 - Les exemples de conflits d'intérêts
 - Les modalités d'application

I.2-4. procédure de conformité sur les conflits d'intérêts Suite

- Texte réglementaire
 - Transposition des recommandations du Comité de Bâle en matière de gouvernance en la matière
- La notion de conflits d'intérêts
- Les exemples de conflits d'intérêts
- Les modalités d'application
 - Identifier : la cartographie des conflits d'intérêts
 - Prévenir les conflits d'intérêts
 - Prendre en compte les conflits d'intérêts

I.2-5. Procédures de conformité et procédures opérationnelles Suite

□ Les principes

- Procédures de conformité
 - Des procédures qui s'appliquent au sein du périmètre de la conformité
 - Un lien avec les services opérationnels dans l'application des textes relatifs à la conformité : les « annexes métiers »
- Procédures opérationnelles
 - Un rôle de validation par la conformité circonscrit aux procédures opérationnelles de conformité
 - Une responsabilité des opérationnels sur leurs propres procédures

I.2-5. Procédures de conformité et procédures opérationnelles Suite

- ❑ Élaborer les normes de conformité
 - Rédaction de normes et de procédures, mise en place des outils correspondants : partie intégrante de la fonction conformité
 - Et aussi :
 - Veiller en permanence à mettre à jour ce corpus de règles
 - S'assurer que les dispositions arrêtées sont pleinement appliquées :
 - Contrôles
 - Actions de sensibilisation et de formation
- ❑ A travers ce corpus
 - Développer une véritable culture de conformité en accord avec les valeurs de l'entreprise
 - Susciter l'adhésion

I-2. Le métier de la conformité

Un dispositif global de gestion des risques :

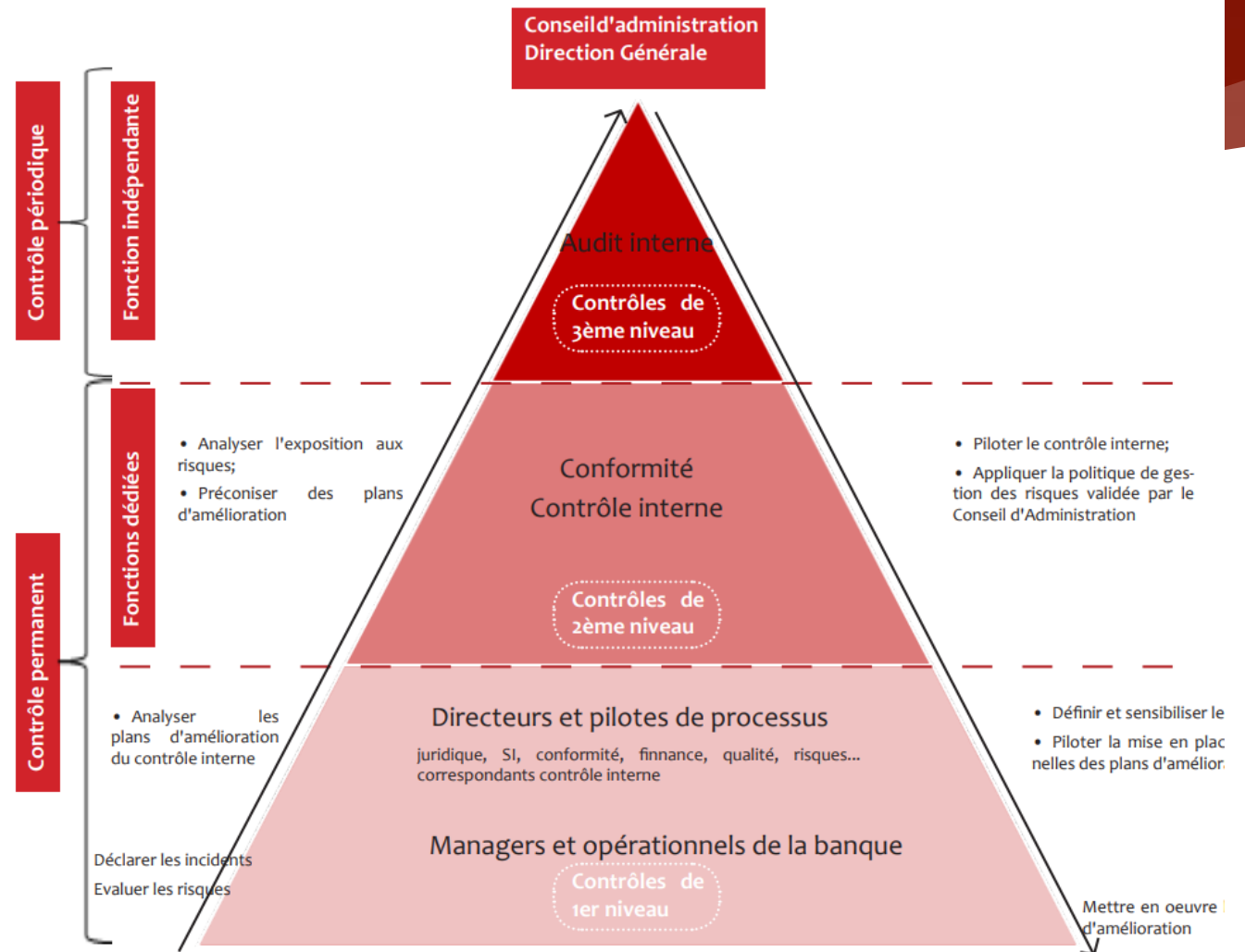
Les métiers de la conformité s'inscrivent dans le dispositif global de gestion des risques mis en place au sein de la banque, et vise à la mise en place d'une politique en matière de maîtrise et de surveillance des risques.

- une phase de pilotage et de suivi des risques notamment en premier lieu la définition d'une organisation de contrôles réalisés ponctuellement ou permanemment.
- Le responsable conformité se trouve donc au cœur du dispositif

I.3-Le Processus

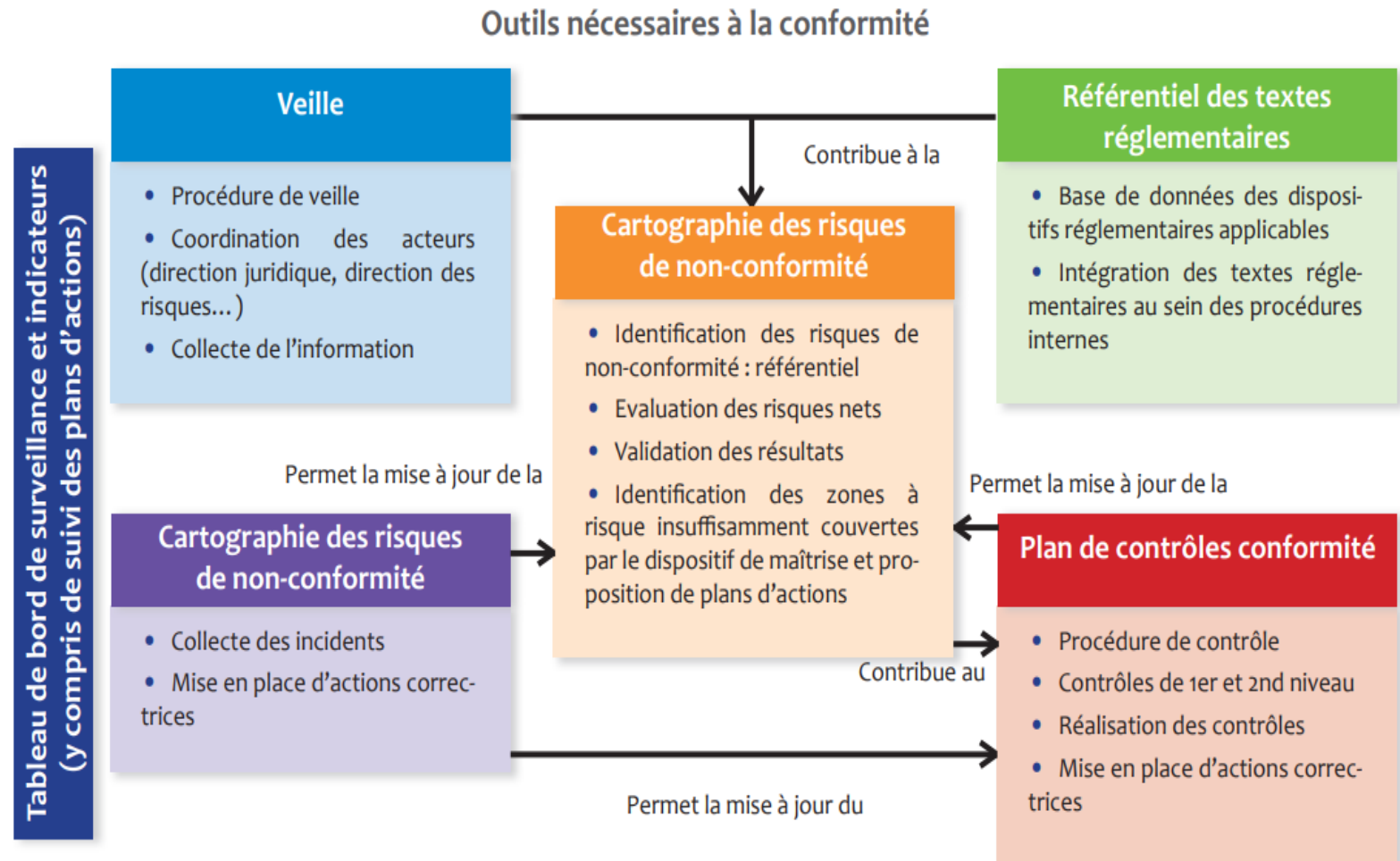
- La fonction conformité s'inscrit donc au second niveau de la pyramide de contrôle et veille à l'élaboration du plan de contrôles spécifiques aux risques de non-conformité de la banque.

Présentation de l'organisation pyramidale du processus de contrôle



I.4-Les outils

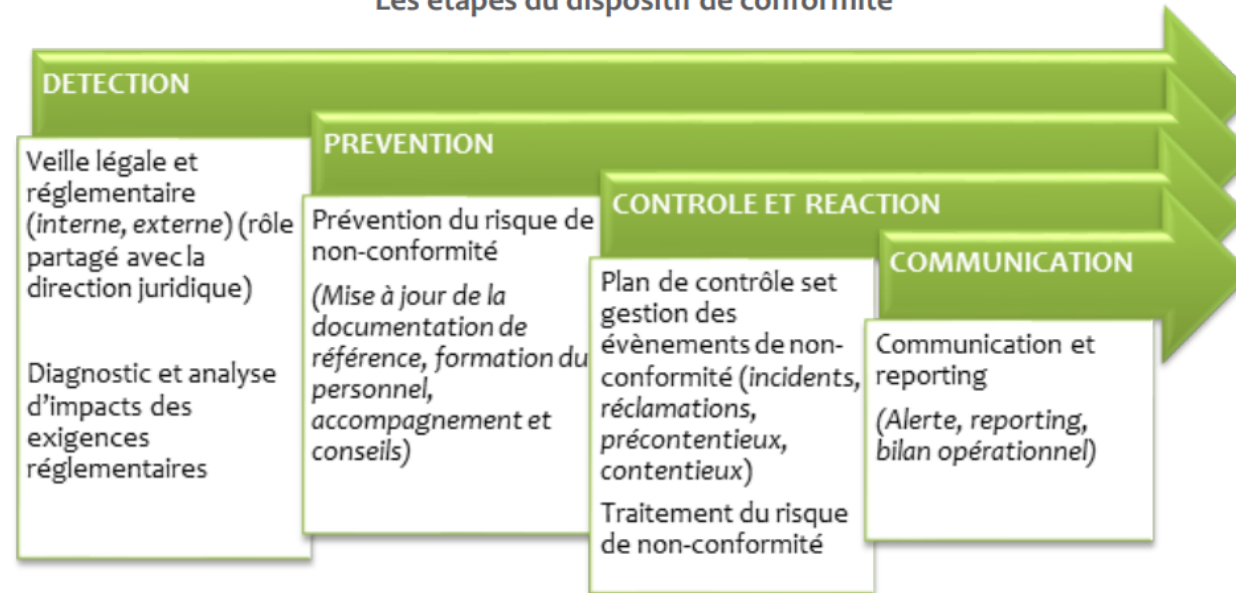
- Pour le déroulement des actions de la conformité, la banque doit se doter:



1.5-Les étapes à suivre

- ▶ Les actions à mener au sein de la banque:
- d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques de non-conformité encourus
- conseiller et d'assister l'ensemble du personnel

Les étapes du dispositif de conformité



I-8. La communication autour des risques de non-conformité

- ❑ Il est important de mettre en place un mécanisme de reporting des risques de non-conformité:
 - cela permettra d'accroître la sensibilisation de l'ensemble du personnel aux problématiques de conformité, la visibilité sur le niveau d'exposition aux risques et le niveau de mise en conformité de la structure.
- ❑ L'architecture du système de reporting des risques de non-conformité implique :
 - la définition de la stratégie de pilotage,
 - la définition de la cible,
 - la définition d'une périodicité adéquate,
 - la mise en place d'outils efficaces avec leurs indicateurs,
 - l'identification des agents en charge du reporting et la mise en œuvre des actions

II. Les Défis de la conformité

- Les Grands Risques que la conformité doit abriter:
 - Le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, qu'un établissement peut subir en raison de l'inobservation des normes en vigueur régissant l'exercice de ses activités
 - la prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT pour Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme) et la prolifération des armes légères, la fraude, la corruption etc.....
 - mettre à jour en permanence et mettre en place des outils automatisés pour simplifier la complexité des revues
 - l'action des dirigeants en termes d'allocation de ressources, la compétence des Hommes ayant la responsabilité de conduire la politique de conformité d'une banque.
 - Comme défi, il y a également quelle est l'organisation idéale ? est ce conformité avec risque ou en une direction unique incluant la conformité ou bien un ensemble avec le juridique.
 - Investir dans l'outil informatique notamment l'automatisation des outils de filtrages, profilage etc voir la solution Reis KYC

II. Les Défis de la conformité suite

La conformité dans la banque prend en compte également:

- La sécurité financière : la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), respect des « sanctions internationales » (embargos pays/marchandises, sanctions individuelles et mesures de gel des avoirs), lutte contre la corruption et plus généralement lutte contre la délinquance financière.
- La prévention de la fraude.
- La protection des marchés : notamment contre les abus de marché, en préservant plus généralement l'intégrité des marchés et la protection du secteur d'activité et, au-delà de l'économie.
- La protection des clients et notamment de leurs avoirs (mais pas exclusivement), domaine dans lequel certaines réglementations édictent un principe de « primauté des intérêts de la clientèle ».
- La protection des données personnelles (en fonction de la réglementation locale applicable mais certaines zones, notamment l'Union européenne, ont une législation très avancée en la matière).

III. Les enjeux de la conformité

Un des enjeux de la conformité est de s'assurer que la banque se conforme à l'ensemble des règles qui sont applicables, pour cela il faut s'assurer d'une cohérence au de l'identification, de l'évaluation et de la fixation des objectifs notamment en ce qui concerne:

- Risque opérationnel:
 - fraude interne
 - fraude externe
 - pratique en matière d'emploi et de sécurité sur le lieu de travail,
 - pratique concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
 - interruption d'activité et défaillances des systèmes

III. Les enjeux de la conformité suite

- Risque de liquidité:
 - Mise en place d'un dispositif de gestion de la liquidité permettant de maintenir le niveau de liquidité suffisant pour faire face aux périodes de crise.
 - Mettre en place en plan de financement d'urgence exposant clairement ses stratégies pour résoudre les pénuries de liquidités en cas d'urgence.
- Risque de marché:
 - Mettre en place des politiques et procédures des gestion du risque de marché tenant compte du risque dégradation significative de la liquidité du marché
 - s'assurer que le Conseil d'Administration dispose d'informations suffisantes sur la politique qu'il conduit en matière d'activités de marché notamment en ce qui concerne les produits et les pertes réalisées.

III. Les enjeux de la conformité suite

- Risque climatique
- Risque cybercriminalité
- Risque de taux d'intérêt du portefeuille bancaire:
 - Mettre en place un disposition de gestion de taux d'intérêt du portefeuille bancaire
- Risque pays
 - l'atteinte à l'image du pays
 - La méfiance ou suite de investisseurs

IV. SANCTION DE LA COMMISSION BANCAIRE

- Eviter les sanctions venant de l'autorité de régulation principale qui est la commission bancaire de l'UMOA
- Rappel du pouvoir de l'autorité de contrôle qui a généralement émis l'agrément à la banque.
- Mesures correctrices et sanctions à la disposition des autorités de contrôle, voir les sanctions de la Commission Bancaire en cas de non-respect de la réglementation.
 - **un pouvoir de contrôle permanent** qui a notamment pour fonction de déceler tout manquement à la réglementation applicable. En cas de manquement constaté, cette dernière est en droit de prononcer une sanction.
 - **un arsenal de sanctions administratives** qui peuvent, le cas échéant, aboutir au retrait de l'agrément (temporaire ou permanent).

IV. SANCTION DE LA COMMISSION BANCAIRE

SUITE

- La liste des sanctions administratives généralement énoncées par la Commission Bancaire:
- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'interdiction d'effectuer certaines opérations pour une durée donnée ;
- la suspension temporaire de dirigeants pour une durée donnée ;
- la démission d'office de dirigeants ;
- le retrait partiel ou total d'agrément ou d'autorisation ;
- la radiation de la liste des personnes agréées.

IV. SANCTION DE LA COMMISSION BANCAIRE

SUITE

- En complément de ces sanctions administratives:
 - la Commission Bancaire est également fondée à infliger des **amendes (sanctions financières)** dont le montant maximal est prévu dans les textes applicables.
 - ces sanctions sont rendues publiques et font l'objet non seulement d'une publication sur le site de l'autorité de contrôle mais également d'une communication par voie de presse.
 - La publication a d'un double objectif : éducatif pour l'ensemble des opérateurs, atteinte à la réputation de la banque qui a enfreint la réglementation applicable.
- NB: N'oublions pas que dans le cadre de son contrôle, la mise à jour d'un manquement qui constituerait également un délit pénal sera, en sus des sanctions administratives et financières prononcées par la Commission Bancaire, **déférer aux autorités judiciaires** compétentes, notamment de tout manquement dans le cadre de la lutte contre la criminalité financière (LCB FT, corruption, abus de marchés, etc.).

Conclusion

C'est un métier jeune dans notre environnement bancaire et, qui a beaucoup évolué.

Aujourd'hui la direction conformité, pour répondre aux exigences réglementaires et pour être à la hauteur des attentes, doit avoir une composition hétéroclite (juriste, informaticien, analyste de crédit)

La conformité dans la banque est passé un simple formalisme à un positionnement incontournable de la banque.

Certaines institutions place la Direction de la conformité juste en dessous de la Direction générale lui permettant d'avoir un regard sur l'ensemble des activités de la banque.

En tout cas, c'est une organisation vers laquelle chaque banque devrait tendre pour assurer :

- Confiance et notoriété de la banque sur la scène internationale
- et Pérennité



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**